



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGE DU NUMÉRIQUE

Paris, le 13 janvier 2020

N°1942 bis

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunis par Bruno Le Maire et Cédric O, les investisseurs institutionnels français concrétisent leurs engagements en faveur du financement des entreprises technologiques et les augmentent de 5 à 6 milliards d'euros

Le 17 juillet 2019, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, et **Cédric O**, secrétaire d'État chargé du Numérique, ont reçu le rapport intitulé « *Financer la IV^{ème} révolution industrielle - Lever le verrou du financement des entreprises technologiques* » et rédigé par Philippe Tibi, président de Pergamon campus et professeur d'économie à l'École polytechnique. Ce rapport dressait le constat d'une insuffisante capacité de financement des entreprises technologiques en France.

Afin de combler cette faille de marché, les investisseurs institutionnels français se sont engagés le 17 septembre 2019 sous l'égide du président de la République à consacrer plus de 5 milliards d'euros en faveur du financement des entreprises technologiques au cours des trois prochaines années.

Bruno Le Maire et Cédric O ont réuni à Bercy aujourd'hui lundi 13 janvier à Bercy ces investisseurs pour formaliser ces engagements et marquer le point départ de leur mise en œuvre concrète.

Les investisseurs ont également annoncé mobiliser 1 milliard d'euros supplémentaires pour cette initiative, portant au total leurs engagements à plus de 6 milliards d'euros en faveur du financement des entreprises technologiques d'ici le 31 décembre 2022.

Les documents signés au cours de cette cérémonie établissent un cadre et une gouvernance visant à définir l'éligibilité des projets d'investissement. Un comité se réunira ainsi à intervalle régulier, et ce dès le mois de janvier, pour déterminer les premiers fonds éligibles. Il assurera le suivi opérationnel de l'initiative et sa promotion, aussi bien en France qu'à l'international.

Les engagements des investisseurs se déploieront à la fois sur le segment de l'investissement non coté, en finançant des fonds français de capital-investissement proposant une stratégie *late stage* et sur l'investissement coté, en attribuant des mandats *global tech* à des gestionnaires d'actifs basés en France.

Bruno Le Maire déclare : « *Nous devons investir et innover pour répondre aux défis de demain, notamment écologiques, et pour cela, il faut favoriser l'émergence de leaders de rang mondial dans le secteur technologique. C'est un enjeu majeur pour la souveraineté de la France et de l'Europe. Nous nous félicitons de la signature de cet accord inédit avec les investisseurs institutionnels de la place de Paris. Il porte à 6 milliards d'euros les moyens mobilisés en faveur du financement des entreprises technologiques.* »

Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique, déclare : « *Notre ambition est de faire de la France le premier écosystème numérique européen. Que ce soit pour l'innovation, la création d'emplois ou la croissance économique, la contribution des start-ups sera clé dans les années à venir. Les investisseurs institutionnels français mobilisent des moyens qui sont sans précédent et qu'ils ont décidé d'augmenter. C'est une étape cruciale dans le développement de la French Tech.* »



[Le document d'engagements](#)

[La Charte de gouvernance](#)

[Le cahier des charges](#)

[Lien vers le rapport de Philippe Tibi « Financer la IV^{ème} révolution industrielle - Lever le verrou du financement des entreprises technologiques »](#)

Contacts presse :



Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 presse@numerique.gouv.fr